

Aviron

N° 69 SEPTEMBRE 2014



Mes chers concitoyens

Ce 69^e numéro de votre magazine municipal témoigne de la forte vitalité de notre commune.

La nouvelle dynamique insufflée au Marché Lakour devrait offrir aux Avironnais un espace de rencontre et de convivialité tout en leur apportant des solutions concrètes pour consommer bon, utile et local.

Le récent dispositif de réinsertion mis en place par le CCAS en partenariat avec la Mission Locale propose désormais aux jeunes sans emploi un accompagnement personnalisé ponctué de rencontres professionnelles.

Les travaux sur la commune se poursuivent, et outre le grand chantier de centralité au Tévelave, ce sont plusieurs aménagements de voirie qui devraient bientôt améliorer sensiblement le confort des Avironnais.

Je vous laisse découvrir à travers ces pages ce qui fait l'actualité de notre ville.

Bonne lecture à tous,

Votre Maire

Michel DENNEMONT

Marché Lakour : une nouvelle dynamique



Le Marché Lakour, qui se tient tous les samedis matins sur le parking de l'école Paul Hermann derrière la Mairie, a pour ambition de proposer aux Avironnais des produits de qualité, tout en privilégiant les savoir-faire locaux. Rassemblés en association, les différents acteurs du marché souhaitent aujourd'hui apporter une nouvelle dynamique à ce rendez-vous hebdomadaire.

Plusieurs changements sont au programme. Les horaires tout d'abord : le marché ouvrira désormais ses portes de 7h à 13h. Il devrait aussi progressivement s'ouvrir à de nouveaux professionnels : traiteurs, artisans, créateurs, éleveurs... afin d'enrichir considérablement la palette de produits proposés aux consommateurs. Et pour profiter encore davantage de ce rendez-vous avec les producteurs

péi, des animations sont prévues tous les samedis, avec le soutien de différents partenaires (commune, CIVIS, associations...) : de la musique, des spectacles, ou des actions de sensibilisation. Des événements thématiques sont également à l'étude, comme des nocturnes, des brocantes, ou un marché de Noël.

N'hésitez plus ! Privilégiez les circuits courts, du producteur au consommateur, et soutenez l'emploi local. Rencontrez des professionnels passionnés, mais aussi vos voisins, vos amis, votre famille. Une terrasse a été aménagée pour pouvoir bénéficier d'un moment de détente, siroter un jus de fruits frais ou déguster une glace artisanale. Et enfin, jouez ! Un panier garni est à gagner chaque samedi entre 10h et midi. Alors, rendez-vous au Marché Lakour !



Gros succès pour le festival « Il était une fois les vacances »



Comme l'indiquent les organisateurs, le festival propose des voyages... pour ceux qui ne partent pas en vacances ! Un temps fort durant l'année pour offrir au jeune public de faire le plein de jolis spectacles. Du 9 au 18 juillet, c'est plusieurs centaines de marmailles qui ont pu en profiter, salle Georges Brassens.

Au programme de cette 10^e édition : « *Imago Ballabile* » (de Céline Bosc), « *Zarazaora* » (Cie Zolobé), « *Deux guitares et un grayon* » (Cie La souris sur l'gâteau), « *Mon arbre* » (Cie Maecha Métis). Mais aussi : dessins, danses, cinéma d'animation, ateliers maquillage et sculptures de ballons. De bonnes raisons de se réjouir d'être resté aux Avirons !

Centre de vacances : objectif science !

Du 21 juillet au 7 août, le centre de vacances des Avirons a accueilli 280 enfants (90 en maternelle et 190 en primaire). Cette année, la thématique choisie par les équipes pédagogiques était la science sous toutes ses formes. L'occasion pour les marmailles d'apprendre en s'amusant, à travers des jeux sportifs, des sorties pédagogiques et des spectacles vivants.

Opération « La mélodie des mets locaux » : les produits péi à l'honneur !



Pour soutenir les producteurs locaux, la ville des Avirons a décidé de mettre en place le 25 septembre dernier l'opération « La mélodie des mets locaux » (déjà existante en métropole). Durant cette journée, les restaurants scolaires des écoles élémentaires de la commune (Paul Hermann, Thérésien Cadet et Marcel Le Guen) ont fait découvrir aux enfants la grande diversité des produits péi. Il s'agissait pour les 3 responsables des restaurants scolaires et avec l'aide des



Le personnel des écoles : formation aux premiers secours

La mise en place des activités périscolaires suite à la réforme des rythmes scolaires a occasionné un important dispositif de formation pour les futures équipes en charge de l'accueil et de l'encadrement des enfants. C'est pourquoi en marge des formations pédagogiques, les 23 agents concernés ont également été formés aux premiers secours durant la première semaine de juillet. Le but ? Etre en mesure de réagir face à une situation d'urgence et d'accomplir les gestes essentiels à effectuer. Un dispositif rassurant pour tous les parents ! Par ailleurs la mairie rappelle que depuis deux ans, l'ensemble des agents intervenant dans les écoles bénéficie de l'attestation PS1.

Vacances d'octobre : place aux ados

Le centre accueillera 35 adolescents âgés de 12 à 17 ans, du 22 au 29 octobre. Au programme : sorties culturelles (musée Léon Dierx, nouvelle Cité du Volcan) et activités de pleine nature (randonnée, vélo couché...). De quoi occuper utilement nos jeunes pendant les vacances !

Des jeunes chez les pompiers...

Depuis fin juin, en partenariat avec la Mission Locale et le soutien du CRIJ (Centre Régional d'Information Jeunesse), le CCAS a mis en place un projet baptisé « Insertion Jeunes 974 ». Il s'agit d'accompagner chaque semaine un groupe de jeunes de 16 à 25 ans à la recherche d'un emploi et de faciliter leur insertion professionnelle grâce à des outils de connaissance théoriques et des rencontres sur le terrain.

Dans ce cadre, 8 jeunes Avironnais ont rencontré le 2 juillet dernier les pompiers du SDIS basés sur la commune. Le lieutenant Joseph Idmont et son équipe ont pu leur faire découvrir le beau métier de sapeur-pompier et leur expliquer les conditions de recrutement (concours basé sur des épreuves écrites et des épreuves physiques et sportives). Les jeunes se sont montrés très intéressés par cette journée d'échanges, qui sera prochainement suivie de bien d'autres.

**Contactez le CCAS
pour plus d'informations
au 02 62 39 69 71**



Comité de lecture à La Médiathèque Jean Bernard

Le Vendredi 3 octobre La Médiathèque Jean Bernard a mis en place son Comité de lecture, en présence de lecteurs passionnés.

Le comité est ouvert aux usagers. C'est l'occasion de partager des moments de lecture, des coups de cœur, de découvrir les nouvelles acquisitions ou d'écouter tout simplement

Le Comité se réunira le premier samedi du mois sauf samedi férié ou il est reporté au deuxième samedi.

Le prochain rendez-vous est donc prévu pour le samedi 8 Novembre à 9h30 dans les locaux de la Médiathèque.

Toute personne souhaitant assister à ces comités peut joindre la Médiathèque au **026 26 00 36** ou par mail : mediatheque@mairie-avirons.fr

Afin de pouvoir emprunter, vous devez être inscrits, voir Modalités d'inscription sur le site de la ville : www.mairie-avirons.fr

Retrouvez ci-dessous quelques titres de l'actualité littéraire disponibles à la Médiathèque

« Un beau jour peut-être » de Lauren GRAHAM

« Bon voisinage » de Ruth RENDELL

« Le Chant des esprits » de Sarah LARK

« Cinquante nuances de Grey » de E.L JAMES

« Collie rouge » de Jean Christophe RUFIN

« La Dévoration » de Nicolas d'ESTIENNE D'ORVES

« Divergente » de Veronica ROTH

« Muchachas » de Katherine PANCOL

« Pétronille » d'Amélie NOTHOMB

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Filles ou garçons, vous devez vous enregistrer dès vos 16 ans afin d'être convoqués à la journée défense et citoyenneté. Attention : l'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Alors, munissez-vous de votre pièce d'identité et de votre livret de famille et rendez-vous en mairie !

Qui ? Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

Pourquoi ? Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

Comment ? A la mairie de votre domicile, Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.



Tévelave : les aménagement sont en cours

Les travaux de viabilisation de la zone basse du Tévelave ont démarré en août dernier. Objectif ? Installer voies et réseaux nécessaires à l'aménagement de futurs équipements privés et publics. Dans le Village les travaux de réfection de chaussée et la construction de trottoirs sur la route de la Forêt sont terminés, les éclairages seront bientôt installés.

En test : l'inversion de la desserte scolaire à Ravine Sèche

Afin de diminuer l'importante congestion automobile, la desserte scolaire des écoles maternelle et élémentaire a été inversée, en concertation avec la CIVIS : les bus laissent désormais descendre les élèves de maternelle en premier, avant d'amener les plus grands à leur établissement. La future réfection du parking de l'école élémentaire devrait encore améliorer la situation.



Ca commence bientôt

- Les travaux de voirie chemin Dozenval début en octobre, parallèlement à la réfection du parking de bus de l'école élémentaire Thérésien Cadet.
- Les appels d'offre pour les travaux de voirie chemin Cendrine sont à venir prochainement. Les travaux devraient démarrer début 2015.

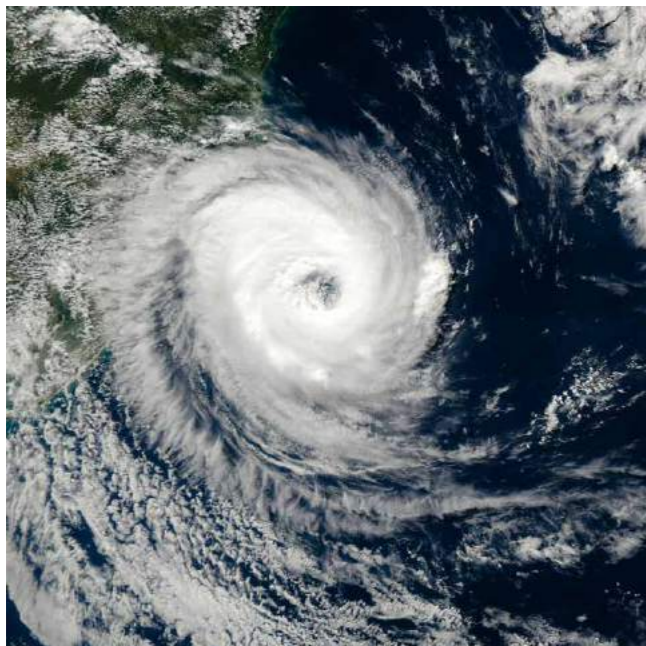


En bref...



- Livraison de l'éclairage public du Pont du Ruisseau
- Réfection de la voirie au niveau des lotissements impasse Langlade, chemin Bois-de-Rose et chemin Bois-de-Fer
- Réparation d'une partie de la route menant au Piton Rouge dégradée suite au passage du cyclone Beijisa
- Mise en conformité de la salle Georges Brassens : rénovation des façades, mise en place de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, réhabilitation des loges en sous-sol.

Préparer la période cyclonique



Bejsa est encore dans toutes les mémoires : le cyclone a occasionné l'année dernière d'importants dégâts sur la commune. Pour préparer au mieux la saison cyclonique qui s'annonce, il est nécessaire de procéder à quelques gestes utiles pour la sécurité de tous.

Ainsi, autour des voies ouvertes au public, il est recommandé de procéder à l'élagage des végétaux. Les branches des arbres situés sur des propriétés privées ne doivent pas déborder et doivent être élaguées à l'aplomb du domaine public. Il s'agit d'assurer la visibilité pour les conducteurs et la sécurité des routes en évitant que celles-ci ne soient bloquées par des branches ou des arbres.

Une vigilance toute particulière doit être apportée autour des lignes téléphoniques et électriques, qu'il s'agisse des branchements situés sur le domaine public ou sur des propriétés privées. Il est fortement recommandé de procéder avant le début de la période cyclonique à l'élagage des arbres et des plantations menaçant ces branchements.

CONNAISSEZ-VOUS

LES 4 PHASES DE L'ALERTE CYCLONIQUE ?

- **LA PRÉ-ALERTE** (menace potentielle dans les jours à venir) : suivez les bulletins d'informations, évitez les sorties en mer ou en montagne, vérifiez vos réserves en eau, en nourriture, en piles et en médicaments si besoin ;
- **L'ALERTE ORANGE** (danger dans les 24 heures) : tenez-vous informé, rentrez les objets qui peuvent s'envoler ainsi que les animaux, protégez vos portes et vos fenêtres, les établissements scolaires sont fermés mais l'activité économique est maintenue ;
- **L'ALERTE ROUGE** (danger imminent) : tenez-vous informé, profitez du préavis de 3 heures avant le début de l'alerte rouge pour regagner votre domicile ou vous mettre à l'abri, ne sortez plus, évitez de téléphoner, ne paniquez pas - Attendez la levée de l'alerte rouge pour sortir de chez vous et ne prenez votre véhicule que si le réseau routier est annoncé praticable ;
- **PHASE DE SAUVEGARDE** (la menace est écartée mais il reste des dangers) : tenez-vous informé, ne franchissez pas les radiers submergés, ne touchez pas les fils électriques tombés à terre, n'encombrez pas les lignes téléphoniques, préférez l'eau en bouteille, ne prenez votre véhicule qu'en cas de nécessité, les établissements scolaires restent fermés mais l'activité économique peut reprendre.

Si une évacuation s'avère nécessaire, notez les numéros des centres d'hébergement de la commune, désormais tous équipés d'un groupe électrogène et donc autonomes en énergie :

Permanence ORSEC Mairie : 02 62 38 02 66

Centre d'hébergement école Paul Herman : 02 62 43 64 53

Centre d'hébergement école Thérésien Cadet : 02 62 54 92 01

Centre d'hébergement école Marcel Le Guen : 02 62 38 30 40

Des ateliers pour vivre mieux naturellement !

Après avoir exercé en tant qu'infirmière, Marie Léonard se tourne vers la naturopathie, médecine globale qui vise à équilibrer le fonctionnement de l'organisme par des moyens naturels (diététique, phytothérapie, réflexologie plantaire...). De retour aux Avirons dont elle est originaire, elle reçoit dans son cabinet ceux qui souhaitent améliorer, préserver

ou retrouver leur santé. Elle propose également des ateliers thématiques : conseils nutritionnels, gestion du stress, techniques de relaxation, découverte de plantes médicinales, iridologie... Vous êtes intéressés ?

Contactez le 06 92 41 56 62 pour plus de renseignements !

Avirons Basket Club : c'est parti !

Pour son fondateur Jean-Pierre Grondin, c'est une belle satisfaction ! Après avoir créé le club il y a plusieurs mois, l'école de basket de l'ABC a enfin ouvert ses portes en cette rentrée scolaire. L'école de basket accueille les enfants âgés de 5 à 11 ans, tous les mercredis après-midis et les samedis matins. Objectif ? Former les enfants à la pratique du basket-ball sous la responsabilité d'un responsable technique et avec l'aide d'un matériel pédagogique adapté.

Plus d'infos au **06 92 31 48 11** ou sur **www.avironsbasketclub.re**



Espace de l'opposition

L'article L 2121-27-1 du CGCT stipule qu'un espace destiné à l'expression de chaque groupe de conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale est réservé dans le magazine municipal. La délibération du Conseil du 11 avril 2014 fixe cet espace à une demie page.

De nouveaux logements sociaux :

Le conseil municipal du 27 juin dernier s'est prononcé favorablement sur une garantie d'emprunt par la commune pour la construction de trois nouveaux programmes de logements sociaux de la SIDR au centre ville, aux chemins Kerbel et de Ligne.

Pourtant, le maire nous avait promis qu'aucun logement social ne serait construit, quitte à payer des amendes.

Il est en totale contradiction avec ses engagements électoraux ! La Commune se portera bien caution pour la réalisation des 153 logements sociaux dont 106 logements locatifs très sociaux (LLTS).

Aucune anticipation constatée sur l'amélioration des conditions de circulation tant au centre-ville qu'au chemin Kerbel avant la construction de ces logements. Bien entendu, les embouteillages s'amplifieront aux heures de pointe !

Conformément à notre projet en faveur de nouveaux logements sociaux pour les familles avironnaises, notre groupe a avalisé cette garantie d'emprunt.

Réforme du rythme scolaire :

Le projet éducatif territorial (PEDT) proposé est sans véritable ambition. L'esprit de la loi est complètement bafoué. Il n'y aura pas d'activités sportives et culturelles pour tous, mais le porte monnaie des avironnais sera sollicité.

Notre groupe s'est abstenu lors du vote et propose :

- 1 - La gratuité des activités du Projet éducatif territorial et l'augmentation du nombre de places pour les jeunes aux activités.
- 2 - La mise en place du bus scolaire le vendredi après-midi.
- 3 - Le développement d'activités sportives et culturelles de qualité à destination des enfants.

Groupe « Les Avirons, un nouvel élan » conduit par Jean Daniel DENNEMONT

Agenda

La Semaine Bleue, du 13 au 19 octobre



La Semaine Bleue, c'est un moment privilégié dans l'année pour sensibiliser l'opinion à la place des retraités dans notre société à travers de nombreuses manifestations.

Cette année le programme s'annonce chargé !

Lundi 13 octobre, au Gymnase, à partir de 7h : Sports Santé Séniors.

Venez découvrir le sport avec les séniors, puis partagez un goûter en toute amitié !

Mardi 14 octobre, à la Médiathèque Jean Bernard, à 10h : Spectacle de Contes.

Laissez-vous entraîner par la magie du récit, en présence d'un conteur professionnel.

Mercredi 15 octobre, à la Salle polyvalente de la Mairie annexe du Tévelave, à 13h45 : Bal accordéon.

Participez au bal animé par les jeunes musiciens de la JSCT et par le groupe Tilorkès.

Jeudi 16 octobre, direction le Musée La Saga du Rhum à Saint-Pierre !

Départ du Tévelave à 8h30 et des Avirons à 9h. Retour vers 14h.

Redécouvrez l'histoire du rhum à La Réunion, dégustez le précieux nectar, et partagez un pique-nique au Gol à Saint-Louis.

Vendredi 17 octobre, au Point Information Jeunesse (impasse Bois-de-Nèfles, près du terrain de pétanque), à 9h30 : atelier-débat.

Participez à un atelier informatique ainsi qu'à une rencontre intergénérationnelle sur les thèmes du respect et du comportement.

Samedi 18 octobre, Marché la Kour, dès 10h : Animations.

Retrouvez le groupe Tilorkès pour un spectacle plein de promesses.



**Contactez le CCAS
pour plus d'informations
Tél. : 02 62 39 69 71**